

les **PME**  
d'Alsace Lorraine  
ont la **fib**re  
pour l'**é**co-conception

Retours d'expériences du programme CIM-ECO®  
pour le développement de l'éco-conception dans les PME



BONNES PRATIQUES

# les PME d'Alsace Lorraine ont la fibre pour l'éco-conception

## **CIM-ECO®, un programme d'accompagnement des entreprises à l'éco-conception**

Entre 2009 et 2012, CIM-ECO® a permis à **33 entreprises** de la filière Fibres en Alsace et Lorraine d'acquérir et de développer leurs **Compétences en Ingénierie et Marketing de l'ECO-conception**.

## **Une exceptionnelle mobilisation de compétences**

Ce programme a été **coordonné par le Pôle de Compétitivité Fibres** en **collaboration avec** l'Institut Français du Textile et de l'Habillement (**IFTH**) et l'Ecole Nationale des Ingénieurs Sud-Alsace (**ENSISA**).

Les partenaires porteurs du projet se sont appuyés sur un **réseau d'experts** des filières « bois, papier, textile et composites » et/ou de la thématique éco-conception, parmi lesquels :

- des organismes professionnels (Pôle textile Alsace, Fibois Alsace, Gipeblor, UNIFA, PLAB, FCBA, CTP...)
- des CRITT, écoles et universités (CRITT Bois, ISTA, UHA, UDS, Université de Lorraine dont Platinov, ENSTIB, ENSIC Nancy, ENSC Mulhouse, INSA Strasbourg...)
- des experts éco-conception (Eco-concept, ECOEFF, Integral Vision, CCI Alsace, OREE, ELBE Technologies, AFNOR...).

## **Une démarche en trois temps**

Les experts ont accompagné les entreprises tout au long de la démarche qui comprenait trois phases principales :

- PHASE I : 5 jours pour maîtriser la démarche et les outils
- PHASE II : 3 jours\* pour choisir sa stratégie d'éco-conception et de valorisation
- PHASE III : 7 jours\* pour mettre en œuvre son projet d'application et le valoriser.

\* Exemple d'allocation du crédit temps entreprise adapté en fonction du profil de l'entreprise et des besoins identifiés pour le projet d'application.

CIM-ECO® a bénéficié du soutien financier de la **Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)**, de la **Région Alsace**, de la **Région Lorraine** et des **directions régionales Alsace et Lorraine de l'ADEME**.

## L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants: la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

CIM-ECO® a bénéficié du soutien financier de la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS), de la Région Alsace, de la Région Lorraine et des directions régionales Alsace et Lorraine de l'ADEME.

En partenariat avec:

